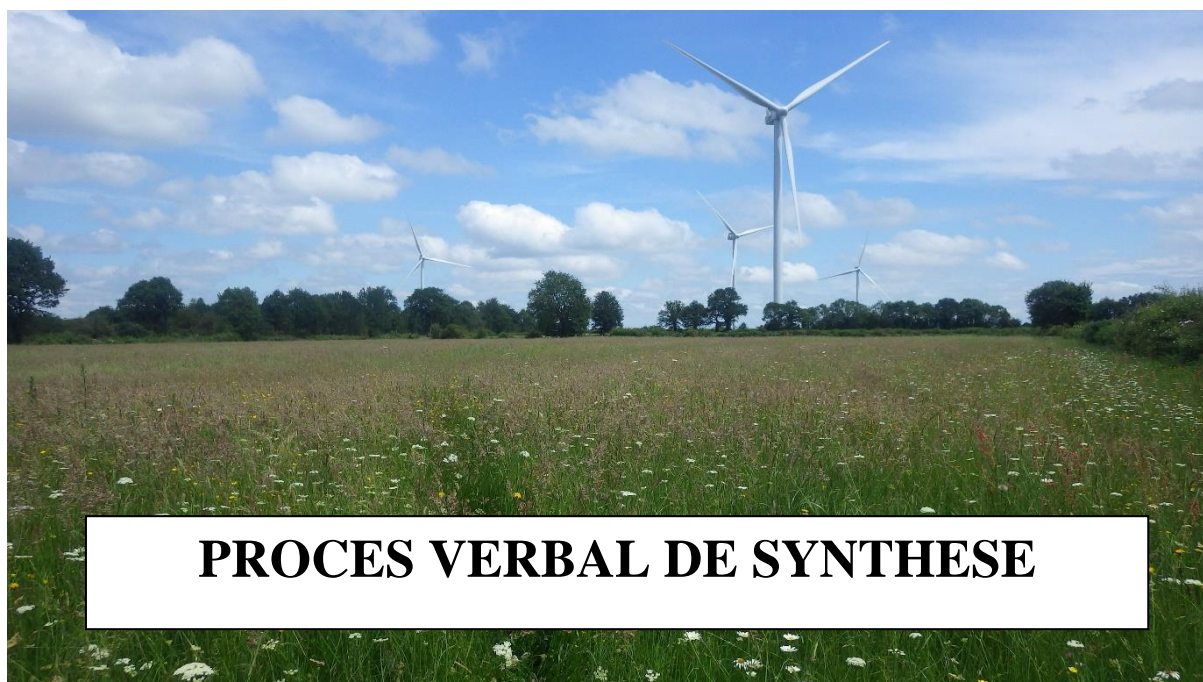


Département des Deux Sèvres

ENQUETE PUBLIQUE

Du 14 février au 17 mars au 2022

Portant
sur la demande d'autorisation présentée par la SAS Ferme Eolienne de la Cerisaie, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant huit éoliennes et deux poste de livraison dont un double, sur le territoire des communes de Celles sur Belle, St Romans lès Melle et Périgné dans le département des Deux-Sèvres.



L'enquête objet du présent procès-verbal s'est déroulée du **lundi 14 février au jeudi 17 mars 2022** conformément à l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2022 et concerne la demande d'autorisation présentée par la société Ferme éolienne de la Cerisaie relative à l'exploitation d'un parc éolien comportant huit éoliennes et deux postes de livraison dont un double, sur les communes de Celles-sur-Belle, Périgné et Saint-Romans-lès-Melle, dans le département des Deux Sèvres.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête ont été mis à la disposition du public dans chaque mairie aux jours et heures d'ouverture au public de celle-ci, ainsi qu'un dossier et un registre d'enquête dématérialisés sur un site dédié durant 32 jours.

J'ai paraphé les registres d'enquête papier préalablement à l'ouverture de l'enquête en préfecture puis contrôlé les pièces constitutives du dossier d'enquête mis à la disposition du public dans chacune des mairies.

Je me suis tenu à la disposition du public :

- ✓ Le lundi 14 février de 09h00 à 12h00 en mairie de Périgné,
- ✓ Le vendredi 25 février de 09h00 à 12h00 en mairie de Saint-Romans-lès-Melle,
- ✓ Le mercredi 02 mars de 14h00 à 17h00 en mairie de Périgné,
- ✓ Le mardi 08 mars de 14h00 à 17h00 en mairie de Celles-sur-Belle,
- ✓ Le jeudi 17 mars de 15h00 à 18h00 en mairie de Périgné.

A l'issue du délai d'enquête, le jeudi 17 mars à 18h00 j'ai clos le registre d'enquête papier de Périgné. Le même jour à 23h59 le registre dématérialisé s'est fermé automatiquement, la dernière observation mise en ligne l'a été à 23h51 sous le numéro @249.

Le 18 mars je suis passé dans les mairies de Celles-sur-Belle et Saint-Romans-lès-Melle pour récupérer les registres de ces mairies.

J'ai ensuite enregistré sur le registre dématérialisé les dernières observations du registre de Celle-sur-Belle qui n'avaient pas été transmises.

Le registre dématérialisé comporte donc 251 contributions (dont deux doublons) réparties comme suit :

- ✓ 192 contributions directes
- ✓ 21 contributions par courriel
- ✓ 36 contributions sur les registres papiers, 8 sur le registre de Celles-sur-Belle, 12 sur le registre de Saint-Romans-lès-Melle et 16 sur le registre de Périgné.

Au total ce sont 27 personnes qui se sont présentées lors de mes permanences, ces rencontres donnant lieu à de nombreux échanges.

Permanence du 14 février : M. Riom (St Médard), Mme Tribot (Montigné), Mme Gautronneau (Les Groies de Montigné), Mme André (Périgné), Mme Bevin (Périgné).

Permanence du 25 février : M. Gatineau Jean-Claude (Étrochon), Mme Archambault Monique (Séliné), Mme Diatte Sylvie (Séliné), M. Denast J. Pierre (St Romans), Mme Vezien Sonia (St Romans).

Permanence du 2 mars : Mme Couché Valérie.

Permanence du 08 mars : Mme Lafarge (Celles-sur-Belle), Mme Laigneau M. Christine, Mme Pilot Eliane (Montigné), Mme Parthenay Ariane (Montigné), Mme Deschamps Danièle (Celles-sur-Belle), M. Martin Pascal, M. Pain Bruno (Celles sur Belle) Mme Brunet (Maire de Celles-sur-Belle), M. Andrault Gérard (Celles-sur-Belle), M. Place Michel (Melle)

Permanence du 17 mars : M. Guérit Dominique – Mme Badin Liliane – Anonyme – Mme Dolbeau Catherine – Mme Houben – M. Cossan Nicolas.

Les observations relevées sur les registres papiers ou les courriers ont été transmis au fur et à mesure de leur inscription, par les secrétariats des mairies, pour intégration au registre dématérialisé en complément des observations inscrites directement sur ce même registre. La note insérée par mes soins, en tête du registre papier et reproduite ci-dessous indiquait cette action aux auteurs des observations.

IMPORTANT

**LES OBSERVATIONS NOTEES SUR CE REGISTRE PAPIER SERONT
REPORTEES SUR LE REGISTRE DEMATERIALISE PAR LES SOINS DU
COMMISSAIRE ENQUETEUR**

J'ai également souligné cette information lors des diverses réception du public.

ANALYSE DES OBSERVATIONS

La participation du public a été, à l'échelle de ce projet moyennement importante, je relève 249 observations (et trois doublons) qui laissent apparaître dans leur grande majorité une très forte opposition au projet de La Cerisaie.

- ✓ Avis défavorables : 183 – 73.3%
- ✓ Avis favorable : 64 – 25.9@
- ✓ Avis réservé (GODS) : 1 – 0.4%
- ✓ Autre (favorable pour une partie des éoliennes défavorable pour les autres) : 1 - 0.4%

Hormis quelques interventions peu développées, la plupart des observations enregistrées abordent plusieurs sujets. Afin de les analyser, ils sont déclinés en autant de thèmes, répartis dans les tableaux ci-après construits comme suit :

Première colonne : code du mode de dépôt, ces codes sont suivis du numéro de l'observation :

- ✓ **R (1.2.3...)** : Pour les observations consignées dans les registres papier dont les courriers adressés en mairie,
- ✓ **@ (1.2.3 ...)** : pour les observations inscrites directement sur le registre dématérialisé,
- ✓ **E (1.2.3...)** : pour les courriels transmis à l'adresse du registre dématérialisé.

Seconde colonne : contenu synthétique de l'observation.

I – AVIS FAVORABLES

Thème 1 Favorable à l'éolien

Principaux points soulignés dans ce thème : Urgence climatique, contexte géopolitique actuel, indépendance énergétique, transition énergétique, énergie renouvelable...

Code des observations	Résumé
@50,@124,@125,E206@207,E211,E211, @219,R232,R234, @245	Urgence climatique - Il est temps de vivre dans un monde décarbonée et indépendant - autonomie énergétique et sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre
E176,@183,@124	Alerte des scientifiques depuis des années sur les très grand périls liés réchauffement climatique et les pollutions diverses induits par nos modes de production d'énergie actuels basés sur les énergies fossiles et le nucléaire. Selon de nombreux rapports dont ceux tout récents du GIEC (qui fait la synthèse de plusieurs centaines d'études dans le monde entier) nous avons une dizaine d'années pour réagir et éviter le pire les énergéticiens ne demandent pas le 100% éolien, mais que l'éolien face partie du mix énergétique qui est le notre, pour être moins dépendant d'autres sources comme le nucléaire ou le gaz
@107	transition écologique ne pourra se faire que si nous développons les énergies renouvelables.
@50,@69,@101,@102,R111	Energie bas carbone - propre – prévenir gaz à effet de serre - Une éolienne ne nécessite aucun carburant pour fonctionner et ne crée pas de gaz à effet de serre - elles nous affranchissent de beaucoup d'aléas et ne sont pas polluantes au sens propres du terme
@50,@125,@162,E184,@229	Pas moins esthétique que les pylônes à haute tension - les éoliennes existantes ne défigurent en rien le paysage.
@58	Pragmatisme – centrales vieillissantes - Eviter de rallumer les centrales à charbon
@58,R237,R238,	On veut de l'électricité mais pas les moyens de l'avoir – l'électricité n'arrive pas seule – besoins futurs en électricité
@63,@69,@102,@103,R111,@124,@177 E180,E197,@198,@229,R232,R235,@245	Indépendance et autonomie énergétique –Les développer c'est à terme être moins dépendants des autres énergies et donc de leur coût Obtenir l'indépendance énergétique et nous sommes encore loin de l'objectif fixé par la SRADDET.
@63,@69,@99,@100@101,@116,@141,@192, @223,R110,R234,R236,R238,R252	Energie renouvelable – durable sure autonome – propre - – énergie verte, les éoliennes ne polluent pas - Impact environnemental positif,
@70,@100,R233	Il faut donc diversifier les énergies et développer le parc éolien
@100,@103,	Le nucléaire, le pétrole, le gaz nécessitent de très grosses infrastructures tant au niveau de la construction que de l'acheminement. De plus, ils présentent un risque de dépendance dans un contexte géopolitique instable.
@101,	Contrairement aux énergies fossiles (pétrole, gaz), elle ne présente aucun risque d'explosion ou d'irradiation comme le nucléaire
@102,@170,E171,E172,E180	Les fermes éoliennes font partie des développements énergétiques indispensables aujourd'hui pour diversifier et développer les sources d'approvisionnement en électricité –les Fermes Eoliennes sont conçues pour être efficaces dans leur production électrique tout en respectant des richesses et contraintes locales
R110,@116,@127,@193	Ferme opposée au nucléaire - préfère voir implanter des éoliennes plutôt que de nouvelles centrales – je préfère cela que savoir des réacteurs nucléaires à quelques centaines de km de chez moi L'énergie éolienne est non seulement une source inépuisable et présente une totale sécurité d'un point de vue sanitaire, sans aucune comparaison avec les énergies nucléaires qui peuvent se révéler une véritable menace pour la santé de tous Sortir de la dépendance énergétique ainsi que de la dangerosité de l'énergie nucléaire
R110,R238,	Les éoliennes ont des nuisances (sonores, faune...) mais ces problèmes semblent moins important que le nucléaire ou le charbon
@115,@125,	Nous avons besoin de créer plus d'énergie. Nous sommes en retard. –

	sommes déjà très en retard sur nos engagements – Ce projet s’ajoute aux éoliennes existantes
E149,	l’évolution du contexte européen (inflation des prix de l’énergie fossile, problème de souveraineté d’approvisionnement énergétique) il devient de plus en plus urgent de développer des projets éoliens
E149	Rapport RTE qui indique que pour atteindre la neutralité carbone en 2050 il faudra à minima 2,5 fois plus d’éolien terrestre (43 GW) et ce projet contribuera à cet effort national.
@168,@175,@193,@212,R235,	Période de guerre entre Russie et Ukraine où le risque nucléaire est très présent, pour la construction des éoliennes pour produire du courant électrique. – La crise que nous vivons actuellement doit nous conforter dans cette démarche de production autonome d’énergie afin de ne plus être dépendants de pays tiers. Contexte actuelle sur le coût de l’énergie qui ne cesse d’augmenter et ne cessera d’augmenter dans les années à venir dû à l’épuisement des ressources et à une dépendance extérieur dangereuse, l’éolien a de quoi limiter fortement ces risques et va devenir de plus en plus compétitif
E176	L’éolien terrestre se construit rapidement à un coût maîtrisé et génère des emplois locaux pérennes pour la maintenance. Il ne produit pas de déchets dangereux et ne consomme pas de ressources de stock. Une éolienne est pratiquement à 100% recyclable.
R234	Aucun problème pour élevage de vaches laitières

Thème 2 Favorable au projet

Principaux points soulignés dans ce thème : Oui au projet de la Cerisaie, retombées positives pour les entreprises et les communes, choix du site et respect de la réglementation...

Code des observations	Résumé
@183	l’impact pour les populations proches est limité, et permettra d’accroître l’autonomie énergétique de la France, nécessaire au vu des conditions actuelles.
@58,@63	Retombées positives pour les communes pour les collectivités – ne pas voir les taxes augmenter - Les retombées positives doivent être locales – Favorable mais redistribution et financement de projets pour biodiversité...
E1,@18,@69,@116,E149,@170,E171,E172,E179,E197,	Retombées positives pour les entreprises – part importante activités liées au développement de l’éolien – maintien des emplois – création d’emplois – Notre société, selon les endroits, voit plus de 20 % de son activité générée par l’essor de l’industrie éolienne. Le projet de Parc Eolien de La cerisaie est déterminant pour les entreprises. Il permettra de créer de l’activité, des investissements et de l’emploi sur le territoire de nouvelle Aquitaine Filière de 120 entreprises immatriculées en nouvelle Aquitaine qui travaillent sur toute la chaine de valeur des projets éoliens
@50,@70,@120,@125,@126,@127,@141,@162,@165,@168,@170,E171,E172,@175,E179,@192,@193,E197,E198,E206,@207,E211,@212@219,@223,@229,R231,R232,R233,R234,R235,R236,R237,R238,R239,@245,E247,R252	Oui au projet de la Cerisaie Il est préférable de faire évoluer les sites déjà existant– Il vaut mieux densifier que créer un de nouveaux parcs Se situe entre 2 parcs existants dans une plaine loin de toute habitation. Regrette que le projet ne soit pas sur ses terres...
@107,@175,@178	Notre territoire est particulièrement bien positionné pour l’implantation d’éoliennes alors il est normal qu’il s’en construise ici – Nous avons un département avec beaucoup de contrainte mais nous avons la chance d’être bien pourvu en vent il serait dommage de ne pas exploiter cette richesse inépuisable L’énergie éolienne a la particularité d’avoir un rendement supérieur en hiver car le vent est généralement plus fort pendant la saison froide.Cest un point très positif pour la gestion du réseau énergétique, car les besoin des consommateur sont nettement supérieur au cours de la période hivernal.

E86	Groupe de parapentiste favorable au projet
@99, @126,@170,E171,E172,E176,E179, E197,E198	8 éoliennes permettant de fournir de l'électricité à 16000 foyers, avec un impact environnemental de production électrique très positif (aucune émission) – 8 éoliennes qui vont s'inscrire dans un contexte éolien déjà présent, donc qui ne dérangera personne et permettra de produire une énergie pour énormément de personnes – éloignées des zones de protection environnementales sensibles – Le parc conçu avec des machines puissantes permet une densification avec les éoliennes déjà en service localement et évite ainsi le mitage du territoire.
@ 103,@ 107,@ 124,@ 219	Si vous devez vous prononcer pour ou contre la création d'un tel parc, assurez-vous de bien mettre tous les éléments sur les plateaux de la balance – Les opposants devraient s'informer d'avantage plutôt que de seulement dire non L'égoïsme de quelques-uns ne doit pas l'emporter sur l'intérêt général
@ 126	On peut facilement les enlever ces machines donc si jamais on trouve une solution encore mieux que l'éolien actuellement, on pourra toujours faire marche arrière
@ 141,@ 142,@ 165,E176@ 177,@ 178,@ 184, @ 212,R232,R233,R236,R238	L'endroit prévu pour leur implantation a été étudié et est propice au bon fonctionnement des éoliennes. Aucun impact environnemental.- Le développement de ce parc respecte les réglementations actuelles en termes d'éloignement des maisons (à plus de 700m,) et les études d'impact sont conformes aux exigences. L'alignement des nouvelles machines avec les anciennes limite fortement cet impact visuel Ce n'est qu'une extension d'un parc déjà en place. .
E184,	Favorable mais agir sur le balisage
@201	favorable seulement aux éoliennes E04, E05, E06, E07 et E08.
E206,@ 229, R239,E247	Notre indépendance énergétique ne doit pas dépendre de l'avis d'une maire qui s'oppose de façon systématique aux projets qu'ils soient solaires ou éoliens. Madame le Maire de Périgné a réalisé un vrai déni de démocratie, les citoyens dont je fais partie n'ont pas pu avoir l'information nécessaire, nous n'avons pas pu faire entendre notre soutien à ce projet. Malheureusement dans notre commune Mme le Maire et certains conseillers exercent de fortes pressions sur les propriétaires de terrains pour les dissuader de signer des conventions pour l'implantation des éoliennes, et de plus elle refuse tout dialogue contraire à ses idées. Ces personnes prétendent ne pas être au courant du projet mais refusent tout dialogue avec la société Volkswind. Commune informée en novembre 2019 et exposition mais peu de monde du fait du manque de communication de la commune – IFR 2018/2019 régularisé – article NR tensions dans la population... La mairie a obligé les commerçants de tenir la pétition à la disposition de la population, Il n'y a pas de dialogue possible avec les opposants au projet.

II – AVIS DEFAVORABLES

Thème 1 – Défavorable à l'éolien

Principaux points soulignés dans ce thème : aucune efficacité, énergie non écologique...

Code des observations	Résumé
R22,@ 92,@ 94,@ 182,@ 208,	L'éolien ne sert à rien, inefficace – quantité suffisante d'électricité qu'il faudra pour faire tout par internet en 2030.
R23, R22	Stop à l'éolien – dans le sud 79

@25,	Le développement anarchique de l'éolien pose la question du devenir de nos campagnes
R79	Les éoliennes sur le sol français ont déjà fait assez de dégâts
@8,@26,@93,@98,@105,@158,@182,@209,	Energie soit disant écologique – pas sure que ce projet soit aussi écologique que ça Eolienne ni écologique ni économique – motif écologique non recevable – ces installations sont loin d'être des énergies propres – n'apportent que des désagréments et rien en ce qui concerne ni l'écologie
@186,	En France nous avons déjà un système nucléaire de production d'électricité, fiable, propre et numéro un au monde concernant nos émissions de Co2. Mais pour passer un message politiquement correct, nous sommes prêts à abandonner ce système pour accepter les éoliennes, avec les conséquences graves sur notre future alimentation de l'électricité et notre paysage et sur le patrimoine de notre pays.

Thème 2 – Défavorable au projet

Principaux points soulignés dans ce thème : Défavorable au projet, le Mellois a assez donné, répartition nationale des éoliennes...

Code des observations	Résumé
@2,@7,@16,@31,@56,@74,R82,R108,R129 R130,	Sans motivation
R9	Pas de retour sur les anciens projets, bilan, coût, production
@10,@65,@77,@81,@87,@96,@97,@104 @118,@128,@132,@134,@135,@139,@140 @164,@173,	Favorable avant mais maintenant c'est trop — pas opposée à l'éolien, seulement les parcs éoliens ne sont pas répartis de façon équitable dans la région Aquitaine,
@14,@15,@51,	Jugement des tribunaux Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage
@25,	Hier 8 éoliennes aujourd'hui 8 de plus et ensuite combien d'autres ?
@19,@29,@39,@41,@46,@47,@49,@51, @60,@65,@75,@76,@87,@88,@89,@90 @96,@97,@104,R112,R113,,@143,@145, @146,R153, @190,@199,@200,@209,@214,	Le Mellois a assez donné – la commune de Périgné a assez d'éoliennes – l'ancienne région Poitou-Charentes a assez donné (90% de l'éolien nouvelle aquitaine) ,- le sud du département a assez donné – les 2 Sèvres ont largement contribué – sud Deux-Sévrien est déjà trop encombré – 12% des éoliennes de nouvelle aquitaine pour 1.5% du territoire Il y a suffisamment d'éoliennes sur le secteur, Le département des Deux Sèvres a largement participé au déploiement de l'éolien puisqu'il fournit à lui tout seul 35% de la puissance de Nouvelle Aquitaine en énergie éolienne (source AREC). Le SRADDET, dans son rapport de présentation relève cette inégalité de répartition spatiale et préconise un rééquilibrage
@3,@4,@5,@6,@8,R9,@10,@11,@12, @13,@14,@15,@17,@19,R20,R21,R22,R23 @24,@25,@26,@27,@28,@29,@30,@32,@33, R34,@35,@36,@37@38,@39,@40,@41,@42, @43,@44,@46,@47,@48,@49,@51,@52,@53, @54,@55,@57,@60,@62,@63,@65,@66, @67,@68,@71,@72,@73,@74,@75,@76, @77,@80,@81,@84,@85,@87,@88,@89 @90,@91,@92,@93,@94,@95,@96,@97, @98,@104,@105,E106,R112,R113,@114, @117,@118,@119,@120,@122,@123,@128, R131,@132,@133,@134,@135,@136,à137, @138,@139,@140,@143,@144,@145,@146, @147,@148,@150,E151,@152,R153,R154, R155,@156,@157,@158,@159,@160,@161, @163,@166,@167,@169,@174,@181,@182 @186,@187,@188,@189,@190,@191,@194 @195,@196,@199,@200,@202,@203,@208, @209,@210,@213,@214,@215,@216,@217	Défavorable au projet – non au projet –opposé au projet – Contre l'implantation d'un nouveau parc éolien – il y a déjà trop de parcs éoliens sur le territoire –trop c'est trop - la commune a déjà un parc en exploitation -

@218,@220,E221,@222,@224,R226,R227 R228,R230,R240@241,@242,@243,@244 @246,@248,@249,R251	
@51,E106,E109, R79,	Demande de moratoire (idée ancienne ministre ...) Arrêt immédiat des chantiers d'éoliennes
@174	Nous avons les centrales nucléaires, elles doivent continuer à exister, à fonctionner, nous devons nous orienter dans ce domaine pour notre énergie.
@201	défavorable aux éoliennes E01, E02 et E03

Thème 3 – Concertation information

Principaux points soulignés dans ce thème : manque de concertation et d'information...

Code des observations	Résumé
@92, @202,@222,	Concertation simpliste - ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.- manque de concertation avec les élus - En tant qu'ancienne élue, certaines pressions ont été effectuées
@118,	Que dire de la manière de démarchage au porte à porte sans en avertir la municipalité.
@147	Aucune concertation ni information préalable des habitants jusqu'à la découverte de l'enquête d'utilité publique.
@92,	Nous ne sommes pas informés honnêtement sur les sur les contraintes d'exploitation, les impacts avérés sur l'environnement et ses effets néfastes sur la santé des riverains et des êtres vivants,

Thème 4 – Enquête et dossier

Principaux points soulignés dans ce thème : Prise en compte du guide du « Mellois en Poitou, mise en cause des photomontages, avis de la MRAe...

Code des observations	Résumé
@24	Mise en cause des études – pas d'appui sur les retours d'expérience – opacité sur l'implantation des éoliennes. Des projets montés sans aucune transparence
@24, @128, @248	Mise en cause des photomontages Toutes les photographies ont été prises de jour. Aucune référence n'est faite dans les textes accompagnant les photos sur les lumières nocturnes. Le soir, en période humide, ces lumières se reflètent et éclairent par intermittence tout le devant de la maison ce qui est fort désagréable. A ce jour, aucune modification n'a eu lieu. Si c'était une obligation, l'administration à ce jour n'est pas intervenue. Une question avait été posée au gouvernement. Il avait été répondu que les lumières étaient liées à l'aviation et notamment militaire. On entend parfois qu'elle pourrait ne pas être toujours active. J'ai l'impression que cela fait partie d'une communication et non d'une volonté réelle. La baisse lumineuse évoquée dans le dossier reste marginale
@24,	Etude d'impact néglige les impacts potentiels du tracé de raccordement et la possible extension du poste source sur biodiversité
@24,	Pas d'étude archéologique Pas de géobiologue pour déterminer les failles et filets d'eau en sous-sol
@24, @48@90,R113,@138, @147,E151,@157 , @166,@210,@222,@224,R240,@136,@144	Pas de prise en compte du PLUi de la CC du pays Mellois malgré loi 3DS du 9 février 2022 – Prendre en compte le guide du Mellois en Poitou – La Communauté de communes a élaboré un guide de bonnes pratiques de l'implantation éolienne dans son territoire, les lieux d'implantation des parcs de la Cerisaie et du Fourris sont des lieux fermés à la prospection.
@50,@164	Conséquence et nuisibilités du premier parc

@92	Promoteurs qui ne vantent que les aspects positifs
@98,@164,@186,	La distance des 500 mètres minimum des maisons est une honte lorsque des machines de 200 mètres de hauteur s'implantent si près d'elles. La distance des 500 mètres remonte à l'époque où les aérogénérateurs ne dépassaient pas 90 mètres – il faudrait au moins le double soit 1,5KM à 2KM des habitations – Les éoliennes sont physiquement trop près de les maisons
@128	l'impact visuel sera faible du fait du faible maillage d'habitations de même que la présence d'éoliennes déjà construites. Les personnes qui y habitent apprécieront.
@136,@138,@144,@166,@224,	La MRAE émet des réserves sur les 2 parcs sur plusieurs points dont la saturation paysagère, l'avifaune, les pics migratoires, les chiroptères. le rapport de la MRAE met en avant l'insuffisance d'évaluation des impacts des parcs existants
@91,@191	Pourquoi pas de demande de dérogation d'espèces protégées – L'étude de mortalité sur les parcs voisins fait état de plusieurs cadavres d'oiseaux retrouvés (alouette des champs, martinet noir, buse variable) et de 7 cadavres de chauves-souris (pipistrelles communes et de Kuhl). Il est indiqué que ces animaux sont morts de collision ou barotraumatisme. Il s'agit donc d'une destruction d'espèces protégées. Une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées aurait dû être jointe au dossier de demande d'autorisation environnementale (L'article L.411-2 du Code de l'environnement). Ceci constitue une grave lacune dans ces dossiers.
@248	Presque rien sur les impacts sur les humains... les derniers concernés

Thème 5 – Impacts paysagers, visuels, environnementaux

Principaux points soulignés dans ce thème : Pollution visuelle, saturation, encerclement, transformation de la campagne en zones industrielles....

Code des observations	Résumé
@3,@13,@14,@15,@19,R21,@24,@26, @45,@49,@62,@72,R83,@88,@89,@95, @98,@104,@118,@137,@138,@145,@146 E151,@152,R154,R155,@163,@166,@169, @187,@188,@190,@194,@196,@208, @214,@217,@222,R226,@244,@248,@249	Impacts visuels – nuisances visuelles –pollution visuelle – impact paysager –
@62,@78,@92,@96,@97,@98,@123,@150, @218,@222	Encerclement – plus aucune « fenêtre » de vue sans éolienne Envahis par les usines éoliennes dans le nord de la région Nouvelle Aquitaine et plus particulièrement dans les Deux-Sèvres. La densité d'installations éoliennes transformerait irrémédiablement cet espace agricole « ouvert » sur lequel sont érigés plusieurs éoliennes en une très grande « zone industrielle de production d'énergie éolienne » et lui ferait perdre définitivement son caractère de « campagne ». Notre paysage s'est lourdement dégradé. Nous sommes cernés par ces grandes constructions qui nous font plus penser à un paysage industriel qu'un paysage de campagne.- environnement naturel
@4,@11,@12,@15,@17,R20,@19,R22, R23,@24,@27,@28,@32,R34,@35,@36 @38,@39,@41,@43,@46,@49,@51,@52, @55,@60,@68@73,@75,@76,@78,@87, @114,@117,@122,@128,@134,@137, @139,@140,@143,@144@148,@150,@158 , @159,@160,@164,@186,@190,@195, @210,@217,@220,@242,@249R251,	Saturation La saturation paysagère diurne comme nocturne, image concrète et quotidienne de cette industrialisation
@30,@37,@40,@43,@44,@46,@47,@49, @54,@55,@60,@61,@63,@71,@72,@80,@97, @98 ,@138,@194,@224,@242	Paysages défigurés, détruits – destruction de la nature – dégradation de la campagne – paysages pollués –
@42,@48,@52,@55,@72,@81,@186	Trop proche des habitations – des villages
@92	Impact environnemental

Thème 6 – impacts sur les communes et la population

Principaux points soulignés dans ce thème : Opposition des élus et de la population, déséquilibre territorial, tension dans la population...

Code des observations	Résumé
@28,@98,@128,@131,@136,@138,@157,@166 @190,@202,	Opposition des communes et des élus, contre les avis des Conseils Municipaux et instances administratives locales (communautés de communes, etc.....).Le conseil municipal de la commune de Perigné a délibéré contre le projet de la Cerisaie
@202	Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.
@17, @61, @72,@104,@114, @123,@139, @157,@169,@210,	Opposition des populations La population doit être écoutée – implantation qui commence à irriter légitimement certains habitants. Mépris des élus et des habitants – projet industriel de grande échelle au mépris absolu de population rurale de ce territoire du Sud des Deux-Sèvres. Cela se passe d'autant mieux quand la population est impliquée, ce qui n'a jamais été le cas dans le Mellois.
@24,@30,	Ne pas faire déborder la colère des ruraux (ras le bol)
@30,@94,R112,	Tension dans la population – propriétaires fonciers à qui on promet monts et merveilles, un beau pactole, - arrêter d'appâter les propriétaires et les communes avec l'argent du consommateur
E221,@96,@131	Il est presque impossible de s'opposer aux projets de leurs voisins agriculteurs qui signent un contrat avec un promoteur. Impact sur les relations sociales Sur 9 propriétaires qui ont donné leur accord sur St Romans, un seul réside sur la commune
@96	Les éoliennes ont diminué notre qualité de vie sur ce territoire
@29,@30, ,@117,@136,@147,@199,@218, @246	Déséquilibre du territoire - baisse de l'attractivité de nos communes. Les habitants de notre belle région sont révoltés de voir pousser anarchiquement des usines éoliennes et ne comprennent plus que certains départements soient au contraire épargnés l'effort doit être mieux réparti. l'estuaire de la Gironde n'a pas une seule éolienne...on peut se demander pourquoi... La répartition des parcs actuels et en devenir n'est pas uniforme sur tout le territoire Les Deux Sèvres sont le département qui produit le plus d'énergie éolienne en Nouvelle Aquitaine particulièrement concentrée sur le Pays Mellois alors que 5 départements de Nouvelle Aquitaine ne produisent pas d'énergie éolienne Quand il y en aura autant sur le territoire français on verra – Il y a bien d'autres régions où peuvent s'installer des éoliennes

Thème 7 – Impacts sur activités économiques

Principaux points soulignés dans ce thème : impacts sur le tourisme et les activités agricoles...

Code des observations	Résumé
@19,@67,@134,@186	Impact sur le tourisme – effet sur l'économie locale avec la perte de tourisme
@19,	Impact négatif sur attrait de nos campagnes
R34,R79,@148,@194,@215	Impact sur espace agricole sur les cultures – confiscation de nos terres - Les surfaces artificialisées sont perdues à jamais pour l'agriculture – bétonne des espaces agricoles dont nous avons tant besoin pour recentrer notre agriculture la perte de terres agricoles, non négligeable
@123,	On peut même craindre qu'à une échéance non annoncée

	actuellement le « Parc éolien » dense constitué qui acquerrait de fait son statut d'installation industrielle d'importance soit entièrement « privatisé », isolé, clôturé, fermé au public ...
@242,@92	Ces implantation ne créent pratiquement aucun emploi Français ou que sur un certain temps, le temps de la mise en place du parc éolien, Remise en cause de la relance de l'emploi local et de la création d'emploi

Thème 8 – impacts sur le patrimoine

Principaux points soulignés dans ce thème : impacts divers peu développés dans les argumentaires...

Code des observations	Résumé
@10,@92,E221,@222	Patrimoine naturel
@217,E221,	Patrimoine architectural
@17,@28,@92,E221,	Patrimoine historique -
@147	Proximité des églises médiévales de Verrines et Montigné
@17,	Patrimoine bâti

Thème 9 – Risques sanitaires

Principaux points soulignés dans ce thème : Nuisances sonores et lumineuses, Ondes et infra son, effet stroboscopique, incidences sur la santé...

Code des observations	Résumé
@17,@28,@40,@60,@67,@73,@148,@186	Ondes –infrasons – quel recul avons-nous – électromagnétisme nuit aux vivants – les effets néfastes sur la santé par le rayonnement des infrasons. Scientifiquement prouvé que les infrasons et les champs magnétiques peuvent avoir des effets nocifs sur la santé – spécialement en lien avec la santé cardiaque. (Une étude récente sur les infrasons confirme qu'à 500m notre santé cardiaque est sérieusement menacée par la présence d'éoliennes. Une distance de 2km est la distance de sécurité recommandée.) (Info& auf Mainz& : L'étude de Mayence « Effet négatif des infrasons de haut niveau sur la contractilité du myocarde humain » a été publiée en mode « Ahead of Print » dans le célèbre Noise & Health Journal et sera disponible en version imprimée dans le numéro de juin. Les études publiées dans « Ahead of Print » ont déjà fait l'objet d'un processus complet de vérification scientifique.) https://mainzund.de/mainzer-studie-infraschall-von-windraedern-kann-die-herzleistung-des-menschen-deutlich-schaedigen/ Etudes Weichenberger, Inagaki et Prtazak (fatigue du cortex angulaire droit sous attaque infra sonique) Etude Sioux Berger 2021
@3,@14,@15,@17,@19,@24,@25,@28,@33,@45,@46,@49,@55,@60,@61,@62,@65,@72,@77,@80,@81,@83,@88,@95@96,@104,@118,@128,@132,@138,@148,@150,E151,@152,R154,R155,@156,@169,@174,@186,@196,@215,@222,R226 R230,@242,@248,@249	Pollution ou nuisance sonore – on ne peut pas dormir les fenêtres ouvertes - impacts auditifs fréquents
@242	vibrations
@14,@15,R21,@24,@25,@62,@77,@81,@94,@96,@104,@128,@132,@140,@148,@150,@152,@174,@215,@222,@242	Forte pollution lumineuse – le clignotement permanent la nuit – Des « réveils » lumineux ont lieu en septembre et avril lorsque les pales de l'éolienne la plus au Sud du parc passent sur le soleil levant (entre 7h30 et 8h le matin).
@54,@92,@98,@222,@242,	Impact psychologique – nuisent à la santé mentale des habitants – impacts sur la santé – dommages causés aux populations à proximité, de nombreux cas de troubles, malaises et perturbations sur la santé sont recensés -

@37,@46,@51,@72,@78,@105,@128, @186, @194,R251	Effets ou incidences sur la santé – caractère pathogène – acouphènes -
@81,@83,@96,@181,@186,R230	Effet stroboscopique (Etrochon) – ombre (?) Mon habitation est orientée plein OUEST et au coucher du soleil est pénalisée par un effet stroboscopique très désagréable par l'éolienne déjà implantée à la Croix de l'Huile La construction d'éoliennes supplémentaires me pénalisera deux fois plus par cet effet stroboscopique, car deux machines sont prévues dans le même axe

Thème 10 - Impacts sur la faune et la flore

Principaux points soulignés dans ce thème : impacts sur la faune, l'avifaune, les chiroptères, la biodiversité...

Code des observations	Résumé
@14,@15,@17,R34,@35,@37,@41,@46, @54,@66,R79,@94,@105,@148,@208, @209,@217,@218,@242,R251	Impact sur la faune – fuite faune locale – impact sur les animaux – impact sur les animaux
@17@35,@37,@41,@54,@60,@73,@94 @208,@218,@244	Flore
@14,@17,@28,R34,@60,@62,@66,@77, @119,E151,@187,@190,@194,@215,E221, @242,@244	Avifaune – Oiseaux – migrateurs perturbés voire mortel – les oiseaux qui subissent des accidents avec les pales immenses. Effet barrière -
@17,@28,R34,,@62,@91,@119,@190,@244	Chiroptères
@17,	Proximité zone Natura 2000
@17,	Destruction de haies
@28,@72,R79,@91,@92,@134,@152,@186, E221,@244,	Impact sur la biodiversité sur la géobiologie
@24,@91,	Recommandations Eurobats – 200m des haies – Respecter la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages stipule que « la séquence Éviter Réduire Compenser doit être menée en visant un objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire un gain de biodiversité
@24,	Recommandations SFPEM (société pour l'étude et la protection des mammifères) pas de rotor sup à 90m et garde au sol inférieure à 50m
@119,	Les moyens de compensations mis en place ne sont pas suffisant à côté des dégâts que ces éoliennes vont faire que ce soit au niveau des chiroptères ou de l'avifaune. Si un meilleur plan de compensation est mis en place, ce point de vue défavorable est à revoir.

Thème 11 – Impacts techniques

Principaux points soulignés dans ce thème : impacts divers peu développés dans les argumentaires...

Code des observations	Résumé
@67,@78,	Terres rares et métaux lourds (communiqué de ToxSeek en pièce jointe)
@87,@148,	Réception TV ou radio – interférences électromagnétiques sur la TNT
@77,	Mise en place de ces installations, leur maintien et leur démantèlement endommagent gravement nos écosystèmes et notre terroir
@123,	Nul doute qu'un plus grand parc éolien dans nos communes deviendrait une « installation stratégique » qui contraindrait à ses propres impératifs les villages d'implantation et leurs habitants eux- mêmes.
@215,	les matériaux nécessaires à la construction viennent d'ailleurs et ne contribuent donc pas du tout à une forme d'indépendance

	énergétique, sans même compter l'énorme consommation d'eau nécessaire à leur édification et l'utilisation des matériaux "rares", et donc ressource limitée et dont les prix ne feront qu'augmenter fortement au fil des années et d'éventuelles multiplications.
--	--

Thème 12 – Autres aspects environnementaux

Principaux points soulignés dans ce thème : pollution des sols, enfouissement de béton...

Code des observations	Résumé
@71,@92,@95,@132,	Travaux – enfouissement de tonnes de béton – elles détruisent les sols en profondeur là où elles sont implantées.
@24,@83,	Câbles enterrés – tranchées pour enfouir
@3,@8,R9,@13,@42,@49,@83,@138	Pollution des sols
@24,	Pollution des nappes phréatique par le pyralène (huile utilisée dans les transformateur et condensateurs)
@26,@55,@57,@87	Gigantisme – encore plus grandes
@48,@118,	Dégradation des routes – Que dire de la façon dont la commune est traitée quand des chemins sont très endommagés par cette société qui fait la morte quand il s'agit de réparer.
@105,@210	Transport des éléments de construction par convoi exceptionnel, La nature très peu écologique de ces installations (fabrication, transport, implantation du socle béton,...),

Thème 13 – Impacts immobilier

Principaux points soulignés dans ce thème : baisse de la valeur immobilière, caractère invendable des habitations à proximité d'éoliennes...

Code des observations	Résumé
@3,@14,@15,@25,@28,@35,@45,@48, @54,@55,@60,@81,@92,@94,@118,@123, @134,@148,E151,@156,@186,,@241,@242	Baisse valeur immobilier et terrains – forte dépréciation immobilière – immobilier dévalorisé/invendable Impossible de vendre une maison à proximité des éoliennes Notre maison située à Périgné dans le hameau de Vilaine perdrait bien évidemment comme des dizaines de maisons riveraines une grande partie de sa valeur de cadre de vie paisible et bien sûr de sa valeur patrimoniale Nous avons emménagé dans notre maison neuve en Juillet 2021, lorsque nous avons acheté le terrain en Décembre 2020 nous avions connaissance de ces 8 éoliennes déjà existantes mais en aucun cas LA MAIRIE de Celles sur belle dont nous dépendions, nous a parlé de ce futur projet éolien alors que la mairie en avait déjà pris connaissance. Si nous avons été informé au préalable de ce nouveau projet éolien avant l'acquisition du terrain, jamais nous aurions fait construire notre maison à cet endroit notamment par la dévalorisation de notre maison entourée de éoliennes. Ma femme est Mandataire immobilier et peut vous confirmer qu'un bien auprès d'éoliennes perd de sa valeur immobilière
@48	Demande révision base fiscale
@169	Un frein pour la vente des terrains restants sur notre lotissement communal

Thème 14 – Mesures compensatoires

Principaux points soulignés dans ce thème : plantation de haies, retombées économiques...

Code des observations	Résumé
@24,	Mesures compensatoires jachère de 7 ha est une imposture

@62,@169,	Plantation arbres et de haies – rien n’a été suivi tout a été broyé (?) – Les haies qui devaient être implantées lors du 1 ^{er} projet n’ont pas été installées, un chemin communal menant à une éolienne est sérieusement dégradé et après mise en demeure après de cette société rien n’a été fait
@128,	Des préconisations sont écrites. Mais ces dernières sont rarement réalisées. Par exemple, l’implantation de haies est impossible sans accord des propriétaires. C’est ainsi qu’aucune haie n’a été plantée dans mon secteur. Les nouvelles haies proviennent d’une volonté municipale ou départementale. Leur création n’est pas liée au parc éolien. Les propriétaires des terrains agricoles ne semblent avoir aucun intérêt à la plantation de haies. Mais d’après ce que je sais, ils ont une compensation financière....
@135,@136,@138,	la commune de Périgné n’a aucune compensation pour se voir implanter 8 éoliennes. Il serait normal que cet effort s’il doit en être ainsi, soit compensé par un effort aussi de la part de la société Wolkwind. Or, seul un effort des habitants est demandé, ce qui n’est pas normal, cela est même injuste car, dans d’autres communes les compensations ne sont pas négligeables : financement de salles de sports, de salles des fêtes et d’autres structures.
@144,	L’industrialisation progressive du paysage rural sans retombées économiques à la hauteur de la production,
@249	des mesures de compensation qui ne sont pas à la hauteur.

Thème 15 – Production électricité

Principaux points soulignés dans ce thème : inefficacité de l’éolien, intermittence, compensation par d’autres sources...

Code des observations	Résumé
@26,@37,@57,@80,@98,@194,@195	Coût de l’éolien – coût du projet – gabegie financière -
@37,@54,@55,@60,@73,@89,@195,@209 @215,@242	Production insuffisante – inefficace — compensation par gaz ou charbon - irrégularité des vents ne permet évidemment pas une utilisation optimale des constructions et implique impérativement le recours à d’autres sources d’énergie pour les temps "calmes "
@5, R9,R21,@48,@78,@83,@84,@88, @92,@94,@186,@194,@209,	Intermittence – ne fonctionne pas toujours – aléatoire – non stockable
@51,@80,@84,@88,@92, @137,	Plus d’éoliennes c’est plus d’émission de gaz à effet de serre en absence de vent (centrale à gaz ou à charbon) – augmentation production gaz à effet de serre – l’éolien ne permettra pas de réduire les gaz à effet de serre
@85,@249	Où va cette énergie, certainement pas pour nous - Et tout ça pour quelle production ? On ne sait pas trop... car tout est opaque
R113,	Couloir venteux déjà pris par d’autres éoliennes... le vent pris par les éoliennes en amont perturberait voire diminuerait la production des éoliennes déjà installées ...il serait dommage de minimiser l’efficacité des éoliennes déjà installées...

Thème 16 Démantèlement – recyclage

Principaux points soulignés dans ce thème : Recyclage, coût du démantèlement, inquiétudes pour l’avenir...

Code des observations	Résumé
@8,R9,@48,@54,@78,@80,@89,@93,@105, @148,@187, ,@188,@242	Recyclage du béton – pâles non recyclables, - Information insuffisante sur destruction et démontage Les blocs de bétons restent dans le sol, les pales sont découpées, stockées sur place ou enterrées. – Les terres agricoles sont également polluées sur du long terme par des milliers de tonnes de béton, dont personne ne sait qui va prendre en charge leur démantèlement à l’échéance de la durée de vie des structures des

	éoliennes
@54, @60, R79, @136, @138, @210,	Qui va payer le démantèlement – qui paye si faillite - Doutes sur le fait que ces sociétés privées financent entièrement le démantèlement complet de leurs éoliennes en fin d'exploitation – Coût démentiel des futurs démantèlements
@3- @156, @186	Divers – serez-vous là dans 20 ans – Quand sera-t-il dans 15 ou 20 ans ? La commune de Périgné ne pourra jamais supporter la gestion d'un parc éolien à l'abandon. Je pense que la société tampon créée à Strasbourg au chiffre d'affaires de 60 000 euros aura disparu (sans doute suite à une liquidation judiciaire) laissant à la commune un cadeau bien empoisonné. Héritage de cimetières d'éoliennes à perte de vue et un paysage couvert avec les tons de bétons – quand les développeurs seront loin partis et personne aura le moyen de les enlever
@24,	Provision de 50 000 à 150 000 depuis le 1 janvier 2022 Solidité financière de Volkswind doit être prouvée

Thème 17 – Généralités et divers

Principaux points soulignés dans ce thème : lobbying, intérêts privés, pas de réelles compensations,

Code des observations	Résumé
@8, @17, @26, @35, @53, @57, @75, @76, @81, @88, @93, @158, @94, R113, @139, @174 @218, E221, @241, @242	Enrichissement – Lobbying – intérêts privés enrichissement de certains au détriment des habitants – spéculation financière incontrôlée – business mis en place par des promoteurs L'éolien enrichi toujours les mêmes – manne financière des installateurs et des financiers – es décideurs sont ceux qui y trouvent un intérêt économique. enrichissement des promoteurs étrangers (un parc est amorti après environ 6 ans d'exploitation), c'est contribuer à l'augmentation du prix de l'électricité (EDF rachète le peu d'électricité produite au double du prix qu'il la revend), -
@215	intérêts privés, financiers, bancaires etc... qui expliqueraient mieux cet engouement pour une forme d'énergie dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est loin d'être la panacée qu'on nous présente !
@194	Ce projet est purement spéculatif au profit de l'Allemagne, le mauvais élève de l'Europe et du monde concernant la production de CO2 et qui importe 60% de son gaz depuis la Russie. C'est une honte. L'Allemagne et ses promoteurs éoliens ne sont pas un modèle à suivre.
@104, @187, @242, @244	Les riverains ne sont pas « compensés » pour les nuisances ; les ressources financières vont exclusivement vers les agriculteurs et les communes.- elles rapportent surtout aux propriétaires des terrains concernés - pourquoi ne pas dédommager également les riverains qui subissent au quotidien les nuisances engendrées par ces éoliennes à proximité de leur domicile, ainsi que la perte de valeur de leur bien en cas de revente ! Nous serions d'accord pour un nouveau projet éolien si nous pouvions bénéficier d'avantages financiers tout comme les propriétaires des champs. Une gratuité des factures d'électricité en dédommagement
@12, @17, @24, @30, @48, @62, @72, @92 @118, @169	Méthode agressive ou mensongères des promoteurs – « tentative de corruption !!! » - promoteurs qui ne respectent rien – arrogance des promoteurs Le forcing a été fait auprès des habitants de notre commune avec des démarchages à domicile de cette société. (maire de Périgné)
@98	il est préférable pour le promoteur de payer un loyer pendant la durée d'exploitation des machines que d'acheter le terrain car, au final, il ne sera pas tenu (ou sa filiale au capital de 1 000 Euros qui aura disparu entre temps) d'éliminer le déchet que constituera une éolienne obsolète.
@83, @188,	Sociétés étrangères – la décision de confier la production d'énergie

	électrique à des entreprises étrangères telles que Volkswind et Axpo, dont la pérennité n'est pas garantie, est un risque très important, alors que cela devrait être du ressort d'un pôle public de l'énergie.
@3,@8,@35,@75,@77,@83,@92,@93,@118 @121,E151,@174,@187,@215,	Coût de l'électricité aucun dédommagement – les factures ne baissent pas – taxe CPSE répercutée sur nos factures – Si encore cela nous apportait quelque chose mais les maigres subventions qu'à reçu la commune sont quand même très minces (31000 euros reçus en 3 ans sur 370000 euros annuels indiqués versés par Volkswind).- quels intérêts pour les locaux -
@6, @10,@137,	« NOT IN MY BACKYARD » J'en veux partout où cela n'empêche personne de vivre mais surtout pas prêt de nos habitations
@25,	Jardin en zone naturelle donc pas de piscine ou abri de jardin mais des éoliennes à quelques centaines de mètres – iniquité
@60,	Les composants viennent de chine
@60	L'éolien ne peut se substituer aux énergies fossiles
@83,@88,	Permis de construire par une personne qui ne vit dans le département que 2 ou 3 ans au lieu des maires des communes concernées – le préfet peut s'opposer à l'avis du conseil municipal -
E106,E109,	le soutien de Madame Batho, ancienne ministre de l'écologie, à des candidats aux élections départementales deux-sévriennes 2021 souhaitant un moratoire sur l'éolien dans le pays Mellois. (Election départementale de 2021....)
@157	Que dire aussi que ces nouvelles éoliennes prévues se trouvent à proximité d'un aérodrome privé balisé et en service sis commune de CELLES SUR BELLE au lieu-dit Negressauve se situant à moins de 5km à vol d'oiseau de ce nouveau projet...distance minimale légale à respecter pour l'implantation d'éoliennes d'un aérodrome... ?????
@137,@156,@157	Je remarque que le commissaire enquêteur précédent, n'a plus été sollicité alors que le site étudié est le même que pour le projet précédent,. dans ses conclusions : il disait que « le seuil de saturation visuel serait atteint après la dernière implantation » Il ne pourrait donc pas se déjuger avec ce nouveau projet , donc on change de commissaire Lors de l'implantation du parc éolien de Périgné, le commissaire enquêteur avait demandé le retrait des deux éoliennes les plus proches des maisons sises à Etrochon ET avait affirmé que les quatre éoliennes de Périgné devaient être les dernières sur le secteur qui arrivait à saturation. Il serait précieux de respecter cette conclusion de l'enquête publique d'alors.
@241	Après un premier parc sur notre commune et une finalisation loin des attendues et du respect des engagements; ce premier parc éolien mis en service en 2018 n'a pas été déclaré en temps et en heure et les collectivités n'ont perçues les revenus qu'a compter de 2020

III – ARGUMENTAIRES DIVERS

Un certain nombre d'interventions plus détaillées émanant d'associations, d'élus ou de simples particuliers, reprennent à l'envie les thèmes ci-dessus mais développent également des argumentaires plus spécifiques qui nécessiteront une réponse individuelle.

@92 – M. Massé Michel
 @128 – M. Placé Michel
 R131 – Mme Jamain
 @137 – M. Monteyne Philippe
 @156 – M. Giraudon Pascal
 @166 - M. Peltier Jérôme
 @168 – Mme lafarge Monique
 @173 – M. Béteau Marc

@185 – GODS (Niort)
@205 - DSNE (Niort)
@213 ou R228 (doublon) – M. Mayot Bertrand

IV - MON QUESTIONNEMENT

Quel a été le retour financier pour le premier parc de Périgné et quelles devraient être les retombées économiques annuelles, pour chaque commune, du projet la Cerisaie ?

Le parc éolien de Périgné a été revendu, à qui et quel sera l'avenir de la ferme éolienne de la Cerisaie ?

Pour le suivi de la mortalité, après mise en œuvre du parc, qui assurerait cette prestation ? Associations environnementalistes (GODS, LPO, Deux-Sèvres Nature Environnement....) ou autre prestataires ?

L'implantation d'un parc éolien près d'un autre parc en fonctionnement peut-elle avoir des conséquences sur la production du premier ?

En Allemagne les éoliennes seraient équipées d'un système de balisage différent, qui ne se mettrait en fonctionnement qu'à l'approche d'un aéronef. Si ce procédé existe, pourquoi les projets ne mettent-ils pas en œuvre ces mesures qui seront sans doute obligatoires dans le futur ?

Combien de propriétaires des parcelles concernées par le projet résident sur les communes d'implantation ?

Quel est aujourd'hui le coût réel d'un démantèlement ?

Azay le Brûlé, le 23 mars 2022

Le commissaire enquêteur
M. Jean-Yves Lucas

